

La Voix du Conseil

Bulletin municipal de la commune de Sainte-Suzanne-et-Chammes

1 bis, rue Jean de Bucil 53270 Sainte-Suzanne-et-Chammes Tel: 02 43 01 40 10

mèl: contact@ste-suzanne.com

Chammes Tel: 02 43 01 40 65 mèl: contact.chammes@ste-suzanne.com

Mars 2022 n° 75

Ce journal a été imprimé par nos soins le 22 février

Édito



Préparer une année 2022 solidaire, festive et citoyenne pour laisser rapidement derrière nous ces deux années compliquées de crise sanitaire, c'est ce à quoi œuvre toute l'équipe municipale en ce début d'année au moment où l'on nous prédit un retour à la vie normale pour le début du printemps.

Nous venons de finaliser les cinq réunions publiques qui avaient été organisées par secteur (Lotissement, Chammes, Cité, Rivière et Campagne). Elles nous ont permis d'échanger avec les habitants qui ont accepté d'y participer et d'entendre leurs attentes, leurs difficultés mais également leurs points de satisfaction de la vie quotidienne au sein de notre commune. Le premier sujet qui nous a été remonté concerne bien évidemment les inquiétudes sur l'avenir du cabinet médical et plus largement de l'offre de santé sur la commune. Comme beaucoup de municipalités en recherche de médecins nous travaillons actuellement avec l'ensemble des professionnels de santé de la commune autour d'un projet de maison pluridisciplinaire qui permettrait d'accueillir en un seul lieu de nouveaux médecins qui aujourd'hui souhaitent travailler de manière collaborative, mais également de proposer une offre de santé élargie et pérenne.

L'autre point important soulevé dans les différentes réunions concerne les problématiques de stationnement, de circulation, d'excès de vitesse et d'état de la voirie. Un premier chantier vient d'être finalisé avec la rénovation de la rue de Saulges, nous allons poursuivre les efforts de signalisation avec la reprise des marquages au sol et des panneaux de signalisation. Une réflexion va également être engagée sur les vitesses adoptées dans les bourgs. Toutes les propositions faites lors de ces réunions vont maintenant être soumises aux conseillers municipaux pour traiter toutes ces demandes.

Cette année sera celle des élections présidentielles et législatives qui participent de manière importante à la vie démocratique de notre pays. Les premières se tiendront au mois d'avril pour lesquelles tous les Suzannais et Camélésiens jeunes et moins jeunes sont appelés à se déplacer et faire valoir leur droit de vote, reprenez dès à présent ces deux dimanches du **10 et 24 avril** pour venir voter !

Cette année sera également marquée par un retour aux événements, animations et manifestations festives qui seront proposés tout au long de l'année dès le mois de mars et qui ne devrait plus subir de restrictions. Une attention particulière sera portée à la programmation avec « **une saison d'été à Sainte-Suzanne-et-Chammes** » qui sera riche de nombreuses propositions de juin à septembre. La commune de Chammes sera particulièrement mise à l'honneur avec les fêtes de la libération les 6 et 7 août, lors desquelles une de ses habitantes sera reconnue comme « ***Juste parmi les nations*** ». La saison 2022 en cours d'élaboration en partenariat avec Médiéville sera présentée dans la voix du conseil d'avril.

La commune se lance également dans un projet solidaire et de lien social, la « **Journée Citoyenne** » ; un événement qui consiste à mobiliser les habitants dans un élan de civisme autour d'un même projet d'amélioration de leur cadre de vie et ainsi favoriser la communication entre les habitants, toutes générations confondues. Elle est basée sur le volontariat, elle prend la forme d'une journée consacrée à la réalisation de petits chantiers, d'événements festifs ou d'actions de solidarité envers les jeunes et les seniors de notre commune. La première de ces journées se tiendra le **samedi 19 mars** autour du thème de la préservation **du patrimoine naturel de la cité médiévale et de la poterne**.

Les inscriptions à cette journée citoyenne peuvent s'effectuer en mairie auprès du secrétariat au **02 43 01 40 10**, ou par mail contact@ste-suzanne.com.

Michel Galvane
Maire de Sainte-Suzanne-et-Chammes

*' **Juste parmi les nations**' est une expression du judaïsme tirée du Talmud .

En 1953, la Knesset (parlement d'Israël), en même temps qu'elle créait le mémorial de Yad Vashem à Jérusalem consacré aux victimes de la Shoah, décida d'honorer « les Justes parmi les nations qui ont mis leur vie en danger pour sauver des Juifs ». Le titre de *Juste* est décerné au nom de l'État d'Israël par le mémorial de Yad Vashem. Au 1^{er} janvier 2020, 27 712 Justes parmi les nations de 51 pays ont été honorés ; la Pologne, les Pays-Bas et la France sont les pays dont les citoyens ont été le plus médaillés. En tout, les Justes ont sauvé des centaines de milliers de Juifs durant la dernière guerre.

Il s'agit actuellement de la plus haute distinction honorifique délivrée par l'État d'Israël à des civils.

Dossier du mois : La salle Roland Gaillard bénéficie de nouveaux équipements.



Inaugurée l'année dernière, la salle communale Roland Gaillard vient d'être dotée d'équipements neufs pour accueillir les Suzannais et Camélésiens dans des conditions optimales. Elle offre désormais tout le confort pour une trentaine de personnes assises souhaitant organiser des activités en famille ou en groupe. Elle comprend en plus de l'espace d'accueil de 100 m², un coin de cuisine légère, des toilettes pour les personnes à mobilité réduite, des terrasses extérieures, un terrain de boules et un parking.

Encore peu connu des habitants, cet équipement conçu pour offrir un lieu de rencontres et d'échanges commence à être utilisé par des associations communales qui y trouvent un espace plus agréable, plus fonctionnel et plus convivial que la salle des fêtes Fernand Bourdin actuellement fermée pour travaux de remise aux normes et aujourd'hui devenue obsolète en particulier lors des occupations d'hiver.

Les réservations pour la salle communale Roland Gaillard s'effectuent, uniquement en journée, auprès du secrétariat de la mairie au 02 43 01 40 10 ou par mail à contact.suzanne@ste-suzanne.com. Les conditions de réservation et de tarification de la salle ont été fixées par délibération lors du Conseil municipal du vendredi 14 janvier, elles s'établissent pour l'année 2022 de la manière suivante :

Bénéficiaire	Tarifs 2022
Associations de la Commune	Gratuité
Habitants de la Résidence de l'Aiguison	Gratuité
Habitants de la Commune	88,00
Associations extérieures de la commune	110,00

La vie de la commune : lancement d'une journée citoyenne le 19 mars

Ouverte à tous, basée sur le volontariat, cette première journée citoyenne sera consacrée à la préservation **du patrimoine naturel de la poterne et de la cité médiévale** par la réalisation de petits chantiers d'entretien le **samedi 19 mars**.

La « journée citoyenne » est l'occasion pour les habitants de se mobiliser bénévolement afin de réaliser des projets, chantiers d'amélioration du cadre de vie, d'entretien, de préservation, de valorisation de l'histoire et du patrimoine, de contribuer aux projets municipaux sur différents lieux de la commune.

Pour cette journée, le programme prévoit plusieurs petits chantiers destinés à la préservation et l'entretien de nos chemins et espaces de promenade (tour de la poterne, chemin de la mule blanche, chemin de la herse, jardin médiéval) et pour les espaces de fleurissement et parterres des rues de la cité castrale.

Cette journée se veut conviviale et alternera moments d'échanges, de partages et de travaux.

- à 8h00, elle débutera par un temps d'accueil café croissant et de répartition des lieux des chantiers,
- à 12h00, elle se poursuivra par un pique-nique en plein air ou à couvert selon la météo par le parc de la Butte-Verte avant une reprise des activités à 14h00,
- à 18h00, elle se clôturera par une visite des chantiers réalisés en finissant autour d'un verre de l'amitié entre tous les participants et organisateurs par le parc de la Butte-Verte.

En vous espérant nombreux pour relever ce défi de solidarité au service de l'embellissement et l'amélioration de notre cadre de vie. L'inscription de cette journée « citoyenne » peut s'effectuer auprès du secrétariat de la mairie, par téléphone au 02 43 01 40 10, ou par mail contact@ste-suzanne.com.



La vie dans la commune - Distribution de cartes de vœux et de chocolats



Depuis deux ans déjà les repas des aînés de plus de 65 ans n'ont pu être réalisés à cause de la pandémie de la COVID19.

L'année dernière, le conseil municipal avait décidé de faire distribuer sur inscription une galette des rois accompagnée d'une bouteille de cidre.

Pour cette année 2022, toujours touchée pour l'instant par cette épidémie, il n'était toujours pas possible de réaliser un repas ni à Chammes ni à Sainte-Suzanne.

Les conseillers municipaux ont décidé de renouveler la distribution, mais cette fois avec une boîte de chocolats accompagnée d'une carte de vœux. Ils se sont partagés la liste des personnes concernées et chacun a distribué dans son quartier, dans la campagne ou dans les lotissements ... Cela a représenté beaucoup de travail, mais quand on constate le résultat, cette rencontre des élus avec les anciens a

plutôt été des mieux perçue, parfois nous passions beaucoup de temps chez des personnes qui étaient contentes de voir du monde et de pouvoir discuter de choses et d'autres.

Espérons qu'en 2023, nous pourrons de nouveau renouer avec le repas traditionnel qui permet de voir une grande partie des aînés se retrouver autour de la table, partager le repas et se distraire avec les animations proposées.

Cette distribution a été très appréciée.

La vie associative : Comité des fêtes de Chammes.

Le Jeudi 10 février, le comité des fêtes de la commune déléguée de Chammes a organisé son assemblée générale.

Du changement au niveau du bureau, le tout nouveau président Joël Breux, qui était déjà vice-président depuis de nombreuses années, vient remplacer Didier Échivard membre de l'association depuis 1994.

Il en a été le président pendant 21 ans.

Didier Échivard, avec son emploi du temps déjà bien chargé et sa fonction de maire délégué de la commune de Chammes, a voulu laisser sa place à Joël qui connaît bien la fonction.



Après deux années où l'activité du comité des fêtes s'est trouvée réduite, le conseil d'administration a décidé, de renouveler l'organisation du repas champêtre annuel qui se déroulerait le 3 juillet. La venue d'un artiste comique, comme les années précédentes, viendra animer ce moment de convivialité et très récréatif, la randonnée pédestre sera probablement renouvelée le matin.



Le plan d'eau des Chauvinières, géré par le comité des fêtes, ouvrira le 26 mars et le concours de pêche du comité des fêtes aura lieu le 11 septembre.

Composition du bureau :

Président Joël Breux, vice-président Daniel Charlot, secrétaire Aline Davoust, secrétaire adjoint Daniel Rouland, trésorière Véronique Roguet, trésorière adjointe Marguerite Dodard, Jean-Claude Vaudelon second trésorier adjoint et responsable de la pêche.

Les nouveaux membres du bureau remercient vivement les anciens membres qui ont tenu les postes de trésoriers et de secrétaires depuis de nombreuses années, comme madame Paulette Marteau qui a été la trésorière de l'association pendant 20 ans .

Les nouveaux membres du bureau remercient vivement les anciens membres qui ont tenu les postes de trésoriers et de secrétaires depuis de nombreuses années, comme madame Paulette Marteau qui a été la trésorière de l'association pendant 20 ans .

La vie de la commune : Les plantations d'hiver



Cette année encore, la commune poursuit son programme d'entretien de gestion de son patrimoine arboré (entre arbres vieillissants et dangereux) en procédant à leur élagage voire parfois à leur abattage, comme ce fut le cas rue du camp des Anglais, place Ambroise de Loré ou à l'étang des Chauvinières.

Dix arbres viennent d'être plantés, dans le parc de la Butte-Verte, au parking des Charrières pour finaliser les plantations sur les pelouses, place Ambroise de Loré en prévision du remplacement de deux marronniers malades, et à la rivière en remplacement d'un pin.

Ce programme de plantations se poursuivra l'automne prochain pour continuer d'améliorer le patrimoine arboré de la commune et le cas échéant venir remplacer les arbres victimes de chutes ou de dégâts comme ce fut le cas au pied de la tour ouest rue Henri IV lors de la dernière tempête.



Communauté de communes des Coëvrons : Ouverture de la piscine

Ouverture des piscines de Bais et de Ste-Suzanne-et-Chammes au public du 31 mai au 07 juillet 2022 aux jours et horaires suivants (ouverture avancée en raison de la fermeture du jardin aquatique pour travaux)

Mardi : 17h30 – 19h00 / Mercredi : 15h00 – 17h30 / Jeudi : 17h30 – 19h00 / Samedi : 14h30 – 18h00 / Dimanche : 10h00 – 12h30

Des cours collectifs d'apprentissage de la natation seront proposés pour les enfants :

(Mercredi 14h-14h45 et mardi ou jeudi 17h-17h45), de même que des séances d'aquagym pour les adultes (mardi et jeudi de 19h à 19h45).

À compter du 08 juillet 2022 et jusqu'au 28 août 2022, les jours et horaires d'ouverture au public des piscines de Bais et

de Sainte-Suzanne-et-Chammes seront identiques aux étés précédents :

Piscine de Ste-Suzanne-et-Chammes : Mardi – Mercredi – Jeudi – Vendredi – Samedi – Dimanche de 10h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h00 (fermeture hebdomadaire le lundi)

Des séances d'aquagym pour les adultes seront proposées à Sainte-et-Suzanne-et-Chammes le mardi et jeudi de 19h15 à 20h)

À compter du 8 juillet 2022 jusqu'au Dimanche 28 Août 2022 (Vacances scolaires) ouverture comme les années précédentes

À noter: modification des Tarifs

Entrée matin ou après-midi Adulte 3.90 €

Entrée matin ou après-midi Enfants 2.30 € (3 à 17 ans < de 3 ans Gratuit)



Communauté de communes des Coëvrons : J'me bouge dans les Coëvrons

Dans le cadre des animations de la Communauté de communes des Coëvrons, **J'me bouge** organise le **11 avril, de 14h à 17h** une **animation tir à l'arc** sur le terrain de football de Sainte-Suzanne.

Inscription sur le portail famille de la 3C

(<https://coevrons.portail-familles.app/>)

J'me bouge dans les Coëvrons

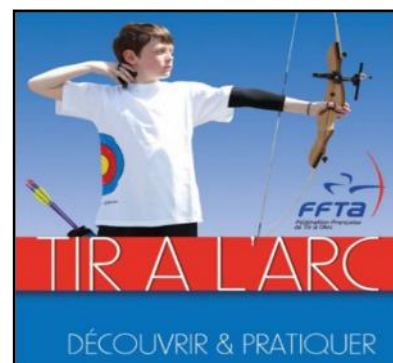
Comme chaque année un panel d'activités sportives est proposé par les services **Jeunesse et Sports de la Communauté de communes des Coëvrons** pendant les **vacances d'hiver**.

Mais c'est toute l'année qu'il faut être attentif pour en profiter.

*Par exemple, on sait, de source sûre, qu'une animation **tir à l'arc***

pourrait se dérouler à Sainte-Suzanne-et-Chammes le lundi 11 avril de 14h à 17h.

Et ce n'est qu'un exemple des possibilités d'occuper nos jeunes.



Boucle de la Mayenne : besoin de commissaires.

Pour leur 47^{ième} édition, les Boucles de la Mayenne vont passer de nouveau par notre commune:

le dimanche 29 mai 2022 vers 14h40.

Le 26 mai Étape 1. Saint-Pierre-des-Landes > Andouillé

Le 27 mai étape 2. Jublains > Pré-en-Pail.

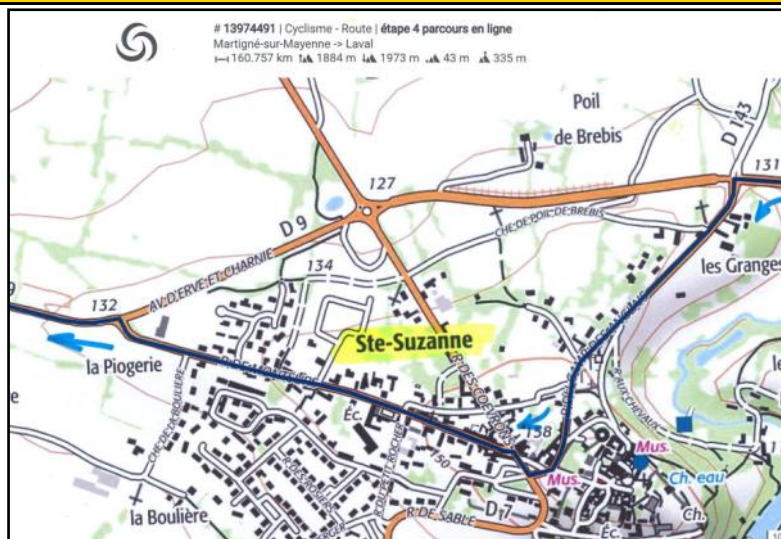
Le 28 mai étape 3. Saint-Berthevin > Château-Gontier.

Le 29 mai étape 4. Martigné > Laval.

Les organisateurs ont besoin, tout comme l'année dernière, de plusieurs commissaires sur les bords des routes pour assurer le bon déroulement du passage de la course.

Les personnes volontaires doivent le faire savoir en mairie à Mr Vannier Daniel, qui se chargera de vous expliquer l'organisation de cette mission, qui devrait ne pas excéder 30 minutes.

Merci, de votre implication.



Centrale biogaz



Le 23 novembre dernier, après 15 mois de travaux de construction, pour un coût de 9,5 millions d'Euros, la centrale de biogaz des Coëvrons, installée sur la commune de Chammes, prenait du service et envoyait du gaz dans le réseau GRDF. Cette centrale fournira environ 30% de gaz sur le réseau de Châtres-la-Forêt et d'Évron, cette quantité de gaz assurera une autonomie partielle, mais qui sera proche des 100% en période d'été. Petit à petit, la production devrait atteindre la puissance de 240 Nm³/h (mesure de quantité de gaz qui

correspond au contenu d'un volume d'un mètre cube).

Le permis de construire avait été déposé le 8 février 2019 par la société Vol-V Biomasse et accepté. Cette société ayant été reprise par le groupe industriel énergétique français Engie, ce groupe a porté et mené à terme ce projet.

Ce projet a bien sûr engendré des inquiétudes auprès des voisins de l'installation, mais plusieurs réunions ont eu lieu, pour rencontrer les riverains, qui ont pu demander les réponses à toutes les questions qu'ils se posaient.

L'entreprise indique avoir tout mis en œuvre pour balayer ces craintes. Elle a toujours privilégié dans le cadre de ces rencontres, le dialogue avec un engagement majeur, ne pas créer de nuisances environnementales.

Un investissement de 200 000 € a été fait dans un système de ventilation qui élimine toutes les mauvaises odeurs pouvant provenir du bâtiment qui reçoit les matières odorantes

Une fosse souterraine qui reçoit les matières liquides, un bâtiment de réception et process, deux digesteurs (lieu de production du biogaz), deux cuves de digestat liquide (ce sont les résidus, ou déchets « digérés », issus de la méthanisation des déchets organiques), un séparateur de phase des digestats bruts, une zone d'épuration... voici les différents postes de transformation des matières avant injection du biométhane (énergie verte) dans le réseau GRDF.

21 exploitations agricoles sont partenaires, certaines livrent le fumier, l'herbe, la paille et autres matières et reviennent prendre le digestat en guise d'engrais.

D'autres exploitants ne viennent que pour se fournir en digestat. Aujourd'hui 2 camions de matière sont traités dans la journée et 8 à 10 camions en moyenne seront traités par jour à la centrale à terme.

La centrale fonctionne 24 heures sur 24h, 7 jours sur 7, tout est informatisé. Les techniciens sont alertés, que ce soit à la centrale ou à leur domicile et ils peuvent intervenir dans la seconde si besoin.



Nos élus sur le terrain : Nelly Périchet



Chaque mois cette rubrique présente un des 19 élus du Conseil municipal, maire délégué, maire adjoint ou conseiller municipal. Tous œuvrent au projet de mandature dans différentes commissions. Ce mois-ci l'élue sur le terrain est Nelly PERICHET.

Je suis maman de 3 enfants, j'habite Sainte-Suzanne depuis 2001. J'ai intégré le conseil municipal afin de comprendre son fonctionnement. Je fais partie de la commission jeunesse / sport.

Une de mes passions est le sport, mon terrain d'entraînement est Sainte-Suzanne avec son terrain vallonné et son paysage magnifique. L'an passé, nous nous sommes lancés un défi, un trek pour un mécénat de chirurgie cardiaque.

Nous avons parcouru 140 km avec un dénivelé positif de 5800 m autour du Beaufortain, uniquement avec notre sac à dos et l'espoir d'obtenir des fonds. Nous avons récolté 3 270 euros sachant qu'une opération coûte 12 000 €. Projet 2022, pourquoi pas une nouvelle aventure !



Vie associative - Les FTS se mobilisent



L'équipe de marche nordique



Le groupe de randonneurs

Dans le cadre de la semaine olympique et para-olympique les communes d'Évron, Montsûrs et Sainte-Suzanne-et-Chammes ont obtenu le label "Terre de jeux" organisé par le CDOS (Comité Départemental Olympique et Sportif),

Les sections marche nordique et randonnée pédestre de l'association des FTS (Francs Tireurs Suzannais) avaient organisé le samedi 29 janvier une marche nordique le matin et une randonnée pédestre l'après-midi. Le lieu de rendez-vous était le parking de la salle Maxime Létard.

Une bonne dizaine de marcheurs se sont retrouvés dans la bonne humeur, pour effectuer 7 648 pas chacun, ce qui représente une distance d'environ 5,6km. À l'arrivée une petite friandise était offerte à tous les participants.

L'après-midi le rendez-vous était fixé à 14h toujours au même endroit, cette fois une trentaine de randonneurs se sont retrouvés. Ils se sont répartis en deux groupes. Les deux groupes ont réalisé le même nombre de pas.

L'originalité de cette animation était que les participants devaient compter leur pas et faire des arrêts symboliques tous les 2024 pas en relation avec les prochains jeux olympiques de Paris, les 2024 pas correspondent à environ 1,5km, ils ont fait 9 km dans l'après-midi et se sont arrêtés 6 fois pour jouer le jeu.

À l'arrivée la même friandise les attendait ; après l'effort, le réconfort.

Cette journée de rencontre a permis d'inaugurer la nouvelle banderole de l'association, réalisée pour cette occasion.

Tous se sont séparés satisfaits d'avoir pu maintenir ce défi, puisque toutes les animations ou presque pour cette semaine olympique et para-olympique ont été annulées.



Pause des 1er 2024 pas effectués

Vivéco 

Annie

HORAIRES

Du Lundi au Samedi :
8h-13h / 16h-19h30
Fermé le mercredi
(sauf 15 juin au 15 sept.)

02 43 01 97 92 Dimanche et Jours fériés : 8h-13h

24 bis rue des Coëvrons - 53270 SAINTE-SUZANNE-ET-CHAMMES

PEINTURE - VITRERIE
RAVALEMENT de FAÇADES
REVÊTEMENTS de SOLS et MURS

DAVOUST DÉCORS 

02 43 01 44 17

12, rue de l'Erve - 53270 Chammes

ADP Elec 

David PÉRICHET ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

06 15 67 69 75

david.perichet@adpelec.fr adpelec.fr

53270 SAINTE-SUZANNE & CHAMMES

Vie associative - La perche de Chammes

Le vendredi 4 février, s'est déroulée l'assemblée générale de la société de pêche La perche de Chammes. 99 pêcheurs avaient adhéré à l'association en 2021.

Pour le 12 mars prochain jour de l'ouverture de la pêche pour les rivières de 1^{ère} catégorie, nous avons l'intention de mettre 180 kg de truites portion sur le parcours de pêche que nous gérons. Nous voulons renouveler cette opération d'alevinage de 50 kg de truites le 26 mars et également le 9 avril prochain.

Un nettoyage de la rivière a été fait le 19 février.

La fête de la pêche aura lieu dimanche 5 juin. « Les bonnes volontés sont acceptées pour la préparation de cette journée », précisent les membres du bureau.



Un parcours de pêche spécifique dit « no-Kill », cette pratique a pour but de capturer un poisson puis de le relâcher dans les meilleures conditions pour qu'il puisse continuer sa vie, se reproduire et pourquoi pas livrer de nouveaux combats. Le No Kill, en plus d'être une action raisonnée, est également un état d'esprit. Nous nous rapprocherons de la fédération départementale pour réaliser ce projet avec elle.

Vie associative - La truite Suzannaise



Le vendredi 28 janvier dernier à 20 heures à la salle Adrien Hardouin, l'association de pêche La Truite suzannaise organisait sa 117^{ième} assemblée générale. L'association comptait 121 adhérents en 2021, les pêcheurs ont répondu présent malgré la crise sanitaire et les mesures assez restrictives pour la pratique de la pêche. La recherche d'un accord pour une fusion avec la société de pêche de Chammes n'a pour l'instant pas encore abouti. Mais il sera probablement possible de faire une fête de la pêche ensemble et également s'associer pour créer en commun un parcours no-kill qui serait entre les communes déléguées de Sainte-Suzanne et de Chammes.

Pour l'ouverture de la truite le 12 mars prochain, nous avons mis à l'eau 325 kg de truites dans l'Erve en 12 points de déversement. De plus, on attend 12 000 truitelles de l'écloserie de Parné-sur-Roc.

La société de pêche avait organisé une opération nettoyage de la rivière le 19 février et organisera le concours du Haut-Anjou à l'étang des Chauvinières le 18 avril.

Les cartes de pêches seront en vente dans les lieux habituels.

Jean-claude Vaudelon : trésorier, Rémi Bourny : secrétaire, Mathys Périchet : secrétaire adjoint, Joël Breux : vice président et Alain Fouqueray : président.



Soutenons nos commerçants - Taxis-Ambulances Lamy

Comment ne pas faire le métier de taxi quand on a des antécédents pareils ?

Le père de Daniel était taxis à Paris depuis 1978,
le grand père et la grand-mère de Laurence étaient TAXI à CONGRIER depuis 1952,

C'était dans les gènes de chacun.... Alors pourquoi pas ?

Après avoir navigué quelques années sur les mers et océans du globe dans la Marine Nationale, puis employé dans diverses banques à Paris pour Daniel, et coiffeuse durant 10 ans pour Laurence, ils décidèrent de passer les diplômes d'ambulancier et de taxi pour travailler ensemble.

En 1985, reprise de l'entreprise de transports sanitaires de Maxime et Geneviève LETARD qui partaient en retraite.

(1 ambulance, 1 taxi, 2 véhicules sanitaires légers et 3 chauffeurs en tout). En 1987, naissance de Tatiana, puis Maryne en 1990.

Durant ses grossesses, la conduite de voiture n'étant pas conseillée, Laurence tenait la station essence de Ste Suzanne qui avait été abandonnée suite à une fermeture.

Puis en 1992, une maison est construite dans la zone d'activité des Coëvrons pour déplacer le domicile et l'entreprise.

En 2011, l'entreprise ayant pris de l'ampleur, la place pour les véhicules et les bureaux administratifs venant à manquer, ils profitent de la mise en vente du bâtiment de l'Atelier des Conquérants tout proche pour l'acquérir et y déplacer l'entreprise en 2013. Le passage en société s'impose.

(ASTS Sarl) « Assistance Services Transports Suzannais ».

En 2016, il est décidé de faire une porte ouverte pour fêter les 30 années de l'entreprise au service de la population. Un formidable souvenir pour Daniel et Laurence pour qui un grand nombre de suzannais et camélésiens s'étaient déplacés pour venir visiter les locaux, prendre le verre de l'amitié et nous remercier chaleureusement.

En 2019, après 34 années de service, Daniel décide de prendre

une retraite bien méritée

et passe la main à Tatiana. L'entreprise a bien changé....

Elle compte désormais : 11 véhicules et emploie 9 chauffeurs.

Une nouvelle activité est ajoutée, « **LA LOCATION DE MINIBUS** ».

En 2020, pendant le confinement dû au COVID 19, un élan de solidarité est lancé vers le personnel soignant, les Suzannais profitent de cela pour remercier les Ambulanciers de leur village pour leur aide dans ce moment difficile.

Une action très touchante et appréciée par le personnel dévoué à ses patients.

En 2022, malgré sa retraite, Daniel doit par moment pallier au manque de personnel en reprenant le volant.

En effet, comme on peut le constater dans tous corps de métiers, le personnel vient à manquer et l'entreprise cherche en vain de nouveaux chauffeurs diplômés du D.E.A (Diplôme d'Etat d'Ambulancier) et de chauffeurs de TAXI, C.C.P.C.T, (certificat de capacité professionnelle de chauffeur de taxi).

Tatiana et Damien ont deux enfants, Enzo et Lyam, la relève dans 20 ou 25 ans peut-être ? Qui sait ?

« Les gènes, les gènes ... ».

Daniel Lamy

Hôtel Beauséjour**
Restaurant Traiteur
Sandrine et Stéphane Huchet
4-6 rue de la Libération - 53270 Sainte-Suzanne
02 43 01 40 31 - hotelstesuzanne@yahoo.fr

5 rue des grands jardins
53270 Ste SUZANNE ET CHAMMES
0243697359 / 0611325801
16 place Ambroise de Loré
HARNOS JM / Valérie
TRAITEUR
jm-harnois@orange.fr
la cabane

TAXI TAXIS & MINIBUS LAMY
A.S.T.S. sarl
02 43 01 47 68
ZA des Coëvrons
53270 Ste SUZANNE & CHAMMES
taxi.lamy@orange.fr

AMBULANCES & VSL LAMY
A.S.T.S. sarl
ZA des Coëvrons
53270 Ste SUZANNE & CHAMMES
02 43 01 40 01
Tous transports assis ou allongé
Agrément N°531222010 - Sauf au capital de 10 000,00€
Siret 519 328 819 000 15 - APE 8690A
taxi.lamy@orange.fr

La vie de la commune - Chêne des Chauvinières

Le 3 février dernier l'entreprise TLTP (Thierry Lemée Travaux Publics) de la Chapelle-Rainsouin est arrivée au plan d'eau des Chauvinières vers 8h30 afin de dégager le chêne de Mr Frétard qui était tombé dans l'étang le 8 janvier.

Ils ont commencé par découper les branches pour alléger la charge, après des heures d'efforts, le tronc a pu être retiré de la berge en fin de journée.

Nous remercions Mr Frétard de sa réactivité pour l'enlèvement de son chêne et qui en a assuré les coûts d'enlèvement.

Le plan d'eau est maintenant dégagé et est prêt pour son ouverture le 26 mars prochain, il ne reste plus que l'herbe qui doit repousser et cela ne paraîtra plus.

Il y aura la possibilité de repas le jour de l'ouverture, uniquement sur réservation.

Pour réserver contacter le : 06 14 78 56 79 ou le : 06 13 24 45 84.

À l'occasion de l'ouverture du plan d'eau 80 kg de truites seront mis à l'eau.



Recensement



MINISTÈRE DE LA DÉFENSE ET DES ANCIENS COMBATTANTS



DIRECTION DU SERVICE NATIONAL

Bientôt 16 ans ? pensez au RECENSEMENT

à la mairie du domicile



OBJECTIF CITOYEN

www.defense.gouv.fr/JDC



Une attestation vous sera remise

Le recensement est obligatoire, il est à réaliser entre le jour du 16^{ème} anniversaire et la fin du 3^{ème} mois suivant

L'attestation de recensement est obligatoire entre 16 et 18 ans pour s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (code, conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP...)

Animations du mois de mars à Sainte-Suzanne-et-Chammes

Bibliothèque :

Ouverture le samedi matin de 10h30 à 12h30, le pass sanitaire est exigé.

Mercredi 02 mars:

Randonnée pédestre FTS à Grazay.

14h00 Rendez-vous : place de l'église : petite randonnée 8km

14h00 Rendez-vous : place de l'église : grande randonnée 12km, ou rendez-vous à 13h30 parking de covoiturage .

Dimanche 6mars:

15h promenade des moulins rendez-vous office de tourisme

Samedi 12mars:

8h00 Ouverture de la pêche en 1ère catégorie

20h30 Concert chorale " le Chœur de la Cité" salle Adrien Hardouin à Chammes

9h à 18h fête du timbre salle Fernand Bourdin (entrée gratuite)

Dimanche 13mars:

9h à 17h fête du timbre salle Fernand Bourdin (entrée gratuite)

14h grand loto de Médiéville53 salle Maxime Létard (voir affiche page 11)

14h-16h passage de l'association Toutes en Moto

Mercredi 16 mars:

Randonnée pédestre FTS à Ballée.

14h00 Rendez-vous : place de l'église : petite randonnée 8km

14h00 Rendez-vous : place de l'église : grande randonnée 12km ou rendez-vous à 13h30 parking de covoiturage.

Vendredi 18 mars:

20h La nuit de la chouette, sortie nocturne, suivie d'un diaporama salle Fernand Bourdin

Samedi 26 mars:

8h ouverture du plan d'eau des Chauvinières

Mercredi 30 mars:

Randonnée pédestre FTS à Saint-Brice. (rando goûter)

14h15 Rendez-vous : place de l'église : petite randonnée 8km

14h15 Rendez-vous : place de l'église : grande randonnée 12km ou rendez-vous à 13h30 parking de covoiturage .



Animations du CIAP - Château de Sainte-Suzanne

•Projection du court métrage des élèves du lycée Réaumur

Les élèves de 1^{ère} section européenne et les Terminales de l'option Cinéma Audiovisuel du Lycée Robert Buron à Laval ont investi au printemps dernier la cour de la forteresse et ses environs pour réaliser un court métrage. Ce film décalé et humoristique, écrit en anglais porte sur le siège de Guillaume le Conquérant devant les remparts du château de Sainte-Suzanne. Lors de cette projection, élèves, famille et visiteurs pourront découvrir en avant-première ce beau travail, *dimanche 6 mars à 15h, CIAP, entrée libre*

• Causerie littéraire : Ananda DEVI, « Les insoumises »

Le château de Sainte-Suzanne participe à la célébration du 30^e anniversaire de *Lecture en Tête* et du *Festival du premier roman* en accueillant une causerie littéraire consacrée à Ananda DEVI animée par Annick

Walachniewicz, autrice en résidence d'écriture en Mayenne, en partenariat avec la librairie M'Lire. Ethnologue et traductrice, Ananda Devi a publié une vingtaine d'ouvrages, entre recueils de poésie, nouvelle et romane. L'ensemble de l'œuvre d'Ananda Devi traite de l'enfermement social et mental ; elle se dresse contre toute forme de rejet, agité par des questions d'exclusion, d'altérité, de déviance et de souffrance.

Dimanche 13 mars à 16h, bergerie du Château de Sainte-Suzanne, entrée libre

•Escape game : « Sauvez le roi ! »

Baron de Sainte-Suzanne, Guillaume Fouquet de la Varenne doit accueillir son ami Henri IV alors que des rumeurs d'attentat se multiplient sur la personne royale. Votre mission : collaborer entre joueurs pour éviter l'assassinat du roi de France lors de son séjour au logis de Sainte-Suzanne. Énigmes, recherche d'indices et jeux de manipulation vous conduiront peut-être dans l'ambiance des appartements du début du 17^e siècle.

Dimanche 20 mars à 15h, CIAP, tarifs : 10 €, 8€, 6€ - Pass famille 30 € (2 adultes + 2 enfants), réservations au 02 43 58 13 00

Places limitées

•Jeu de piste : « L'affaire Marie Bruneau »

Observez, explorez et enquêtez... Accueilli par un médiateur du château et muni d'un carnet de route, partez à la recherche des indices qui jalonnent le parcours qui vous mène de la cour de la forteresse aux ruelles de la cité de Sainte-Suzanne. Une belle opportunité de (re) découvrir des détails qui échappent parfois à notre regard et de faire toute la lumière sur l'enlèvement d'une certaine Marie Bruneau en quête d'un trésor familial.

Dimanche 27 mars à 15h30, sur réservation au 02 43 58 13 00, places limitées, tarifs : 6€, 4,5€, 2€



Médié
Ville



SUPER LOTO



DIMANCHE 13 MARS 2022

À PARTIR DE 14H00

(ouverture des portes dès 12h00)

ORGANISÉ PAR MEDIEVILLE 53
réglementation sanitaire en vigueur en présence

À LA SALLE SOCIO CULTURELLE
MAXIME LÉTARD



- BUVETTE/SANDWICHS
- ENTRÉE SANS RÉSERVATION

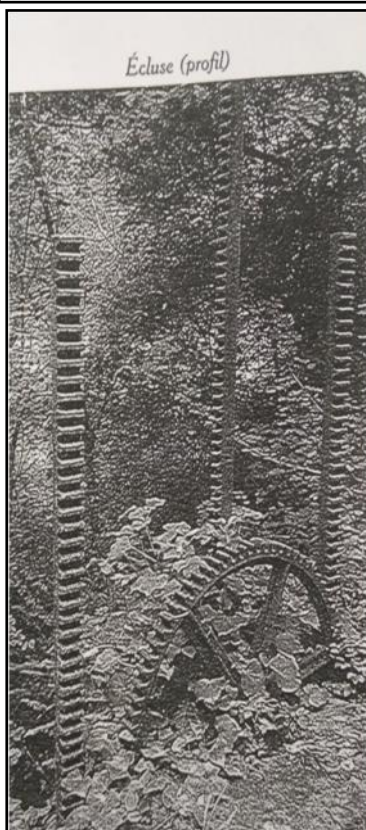
- 2 € la carte
- 20€ les 12 cartes
- Loto + 2€ la feuille ou + 5€ les 3 feuilles



LOTO ANIMÉ
par Sandrine REDON

2 500€ DE LOTS À GAGNER

Ne pas jeter sur la voie publique



La forge de Moncor est créée vers 1657 (sous Louis XIV) par les seigneurs de Bouillé puis de nombreux propriétaires s'y succédèrent jusqu'à sa fermeture en 1870. Elle alimenta en fer la plus grande partie de la région pendant deux siècles. C'est un fer de qualité cassante qui produit, à la veille de la Révolution, jusqu'à 500 tonnes de fonte et 350 tonnes de fer annuelles. Pendant la Révolution, étant donné son importance militaire, Moncor et les bois de la Charnie sont mis sous séquestre.

La forge est alors affermée par le citoyen Besnard qui en tant que régisseur, et chef républicain de la légion du district d'Évron, la défend énergiquement contre les perpétuelles insurrections et perquisitions des Chouans. La production s'effondre en raison des troubles liés à la guerre civile et aux problèmes d'approvisionnement en bois.

Après la pacification du pays, la production aurait pu à nouveau se développer, mais le libre-échange et la production importante de fer anglais eurent raison de la forge de Moncor qui trouvait minerai, charbon de bois (dans la forêt de la Charnie) et main-d'œuvre sur place. Elle périclita au milieu du XIX^{ème} siècle. En 1840, la production était encore assurée par 250 ouvriers.

La forge comprenait alors une maison de maître, la chapelle St Charles, un lavoir à bras, une chauffe-rie, deux hauts fourneaux, une fenderie, quatre roues hydrauliques, deux halles et seize petites maisons pour les forgerons. Aujourd'hui disparue, il en reste néanmoins quelques vestiges ; la halle aux charbons, le barrage de retenue et sur le bord de la route, l'écluse rouillée qui permettait la rétention d'un étang pour alimenter les roues hydrauliques.

L'étang a été asséché mais la prairie en forme de cuvette, atteste de son importance. Les vestiges de la petite chapelle sont encore visibles au milieu du bois, ainsi que les maisons en ruine des ouvriers.

On trouve encore les bases des fourneaux, la halle aux charbons, la maison du commis et des traces de mâchefer et de pierres vitrifiées par la fusion. Certaines d'entre elles se trouvent au musée de l'Auditoire.

